

CT DSAC du 16 septembre 2021

Un CT DSAC était organisé jeudi 16 septembre 2021 après-midi. Voici les principaux points évoqués et un résumé des remarques et questions de l'UNSA Aviation Civile.

Modernisation des fonctions support – conséquences sur la DSAC

L'UNSA Aviation Civile a rappelé, encore une fois, qu'elle n'était pas favorable à cette opération de baisse générale des effectifs sous couvert de modernisation et a attiré l'attention de la Direction de la DSAC sur quelques points :

- Prise en compte des conditions de déplacements (missions), ceux-ci étant une particularité des métiers liés à la surveillance par exemple ;
- Les emplois fonctionnels, notamment Attachés, liés à des postes qui disparaissent et à ne pas perdre ;
- Le pilotage de la gestion RH et des aspects « métiers » doit être conservé à la DSAC. Par exemple, l'UNSA Aviation Civile s'est opposée à ce que le SIR joue le rôle d'alerte pour les fins de validité des licences de surveillance, RQS ou ATREEA et a obtenu satisfaction : La DSAC conservera la maîtrise des licences et sera également en charge de l'organisation du GS licences dont une réunion devrait être bientôt prévue.

Le vote organisé sur l'Arrêté portant organisation globale de la DSAC a donné le résultat suivant :

Contre : **CGT** - Abstention : **UNSA, FO** et **CFDT**.

Vote en cohérence avec la position exprimée en CT DGAC

Celui portant sur la Décision organisant l'échelon central de la DSAC a donné le résultat suivant :

Contre : **CGT** - Pour : **UNSA** - abstention : **FO** et **CFDT**.

Corrections demandées par l'UNSA Aviation Civile prises en compte

Pilotage en plan de charge

L'expérimentation continue, et sera menée à l'échelle d'une Direction Technique (DSAC/NO).

A la demande des OS, elle continuera d'être progressive et fera l'objet de points d'étapes réguliers.

L'UNSA Aviation Civile, qui se souvient de l'utilisation détournée de l'outil MADERE pour tenter de réduire les effectifs, sera très attentive à l'utilisation qui sera faite de cette expérimentation.

L'UNSA Aviation Civile estime que le timing n'est pas optimum, juste en sortie de crise sanitaire, après une longue période difficile.

L'UNSA Aviation Civile a attiré l'attention de la Direction sur l'état de fatigue extrême, voire de souffrance, notamment de l'encadrement intermédiaire qui a dû manager en distanciel sans y avoir été préparé ni formé.

Point d'information sur le processus R2 / licences RQS et ATREEA

Un point a été fait sur la procédure de gestion des licences RQS et ATREEA. Elle va être signée puis mise en application rapidement.

L'UNSA Aviation Civile a demandé une « application souple », d'une part pour prendre en compte les difficultés liées aux confinements et aux restrictions de déplacements ces derniers mois et, d'autre part, parce que les mesures indemnitaires prévues dans les discussions du protocole suspendu n'ont toujours pas été mises en œuvre.

VI projet protocole 2020-2024 - POSTplénière 18 12 2019 :

« S'agissant en particulier des agents titulaires d'une licence de surveillance ou régaliennne, des mesures de fidélisation sont prévues à hauteur de 50€ mensuels pour le niveau 1 après 3 ans de licence et durant 2 ans, 75€ pour le niveau 2 jusqu'à 8 ans d'ancienneté depuis l'acquisition de la licence de N1 et 150€ pour le niveau 3 à compter de 1 an après le passage à ce niveau et durant la période où cette licence

est exercée. Par ailleurs, les nouvelles licences régaliennes (ATREEA et RQS) seront valorisées au plan indemnitaire au même titre que celles de surveillance. »

L'UNSA Aviation Civile a, de nouveau, demandé que les primes liées aux licences RQS et ATREEA, du même niveau que celui des licences de surveillance, soient versées sans attendre.

L'UNSA Aviation Civile demande également l'ouverture de négociations sur le niveau indemnitaire de ces « spécialistes » et « experts ».

L'UNSA Aviation Civile s'oppose à l'application du critère « 5 ans de tenue de poste » sur les postes nécessitant la détention d'une de ces licences tant que les aspects indemnitaires n'ont pas été traités.

Points divers

Télétravail

Des agents de certaines DSAC/IR subissent des pressions pour diminuer le nombre de jours demandés et des chefs de subdivision ou de division soient désavoués par leur hiérarchie qui refuse des demandes de jours pourtant transmises avec avis favorable ... sans même les en informer. **A la demande des OS, une réunion spécifique va être organisée sur ce sujet. A SUIVRE ...**

Domaine PN

L'UNSA Aviation Civile avait alerté la DSAC de la situation préoccupante du domaine où les agents souffrent. Le Directeur Technique a exposé le fruit de ses réflexions. **L'UNSA Aviation Civile a demandé, et obtenu, que les OS soient associées aux réflexions en cours.**

A SUIVRE EGALEMENT ...